

Radiocommunications du CICR en 1980

On sait l'importance, dans la Croix-Rouge, en cas de catastrophe naturelle ou de conflit armé, des radiocommunications d'urgence et on connaît l'extension qu'a prise, ces dernières années, le réseau indépendant qu'elle a créé.

Reconnaissant que ce système de radiocommunications répondait à un besoin, la Conférence administrative mondiale des radiocommunications, en 1979, a adopté en sa faveur deux résolutions importantes, que la Croix-Rouge a accueillies avec grande satisfaction ¹.

A titre d'illustration, nous croyons intéressant de reproduire ici quelques données statistiques sur le trafic des radiocommunications.

En 1980, le nombre de messages échangés par radio entre le siège du CICR à Genève et les délégations sur le terrain, s'est élevé à 7454, ce qui représente environ 638 000 mots.

Proportionnellement, 57% de ces messages ont été échangés avec les délégations en Afrique, 27,5% avec celles du Moyen-Orient et 15,5% avec celles de l'Amérique latine.

Les délégations entre elles ont échangé 20 544 communications par radio, ce qui donne un total de plus de 829 000 mots.

En outre, 34 000 messages ont été envoyés ou reçus par télex ou par télégrammes. Le total général des messages est de 62 000 pour l'année 1980, chiffre de 40% supérieur à celui de 1979.

¹ Voir *Revue internationale de la Croix-Rouge*, mars-avril 1979 et mars-avril 1980.